

LA ROUTE DES RÉSIDENCES

Résidence croisée Villa Marguerite Duras - Villa Saigon

Du 5 décembre 2022 au 30 janvier 2023 au Cambodge

Du 1^{er} février au 28 février 2023 au Vietnam

*Ce programme bénéficie de l'appui de la Fabrique des Résidences
de l'Institut français de Paris et du Fonds de dotation La Petite Escalère, partenaire de la Villa
Marguerite Duras,*



Photo : Flore, L'odeur de la nuit était celle du jasmin

Les Instituts français du Vietnam (IFV) et du Cambodge (IFC) lancent leur premier appel à candidatures commun pour le nouveau programme régional “La route des résidences”. L’édition 2022, pour des résidences de décembre 2022 à février 2023, sera consacrée à l’accueil d’un·e auteur/autrice. Les éditions ultérieures permettront d’élargir les disciplines concernées par ce programme croisé.

La Villa Marguerite Duras

Ce nouveau programme de résidence d’écriture compte parmi les événements phare des 30 ans de l’IFC. Il accueillera chaque année 3 auteurs/autrices en résidence, pour une durée maximale de 12 semaines. Cette nouvelle résidence d’écriture contribue à renforcer le soutien de l’IFC à l’écriture, à la traduction et à l’édition, déjà engagé auprès de partenaires tels que le Sipar¹ et le salon du livre du Cambodge.

L’objectif est de favoriser l’émergence d’une nouvelle dynamique autour de l’écriture, en phase avec le Cambodge d’aujourd’hui, et d’amplifier l’émergence locale du secteur éditorial, pour une meilleure influence à la fois de la culture et de la langue françaises. Défendre et soutenir le livre, première industrie culturelle française, constitue en effet un véritable enjeu éducatif et interculturel, dans un pays où la majorité de la population a moins de 30 ans.

Une résidence d’écriture croisée sera également mise en place en 2023 ; elle permettra l’accueil, en France, d’auteurs francophones d’Asie du Sud-Est.

La Villa Saigon

Programme de résidences interdisciplinaires, la Villa Saigon accueille depuis 2018 des artistes de tous horizons : chorégraphes, peintres, sculpteurs, musiciens, architectes, auteurs...

Lors de résidences d’une durée maximale de 12 semaines, 8 à 10 artistes développent chaque année des projets ayant obligatoirement trait au Vietnam, articulés à la scène locale.

Ces résidences permettent le croisement des idées, des personnes et des disciplines ; elles prennent corps dans un événement de sortie de résidence, permettant d’inviter le grand public vietnamien à rencontrer et à découvrir le travail de l’artiste français.

Des artistes vietnamiens sont également sélectionnés régulièrement pour se rendre en France, grâce au programme “Réciprocité” de la Villa Saigon - IFV.

OBJECTIFS DU PROGRAMME “ROUTE DES RÉSIDENCES”

- Favoriser la circulation des artistes et des idées dans une approche régionale ;
- Impulser un travail de création nourri par des relations interculturelles élargies ;
- Offrir aux lauréats des lieux de travail et de résidence variés, des grandes villes du Mékong aux campagnes vietnamiennes et cambodgiennes ;
- Favoriser les rencontres avec des publics distincts, et avec des scènes artistiques locales diversifiées ;
- Permettre la création d’œuvres singulières, à la croisée de trois pays et de trois cultures.

¹ Depuis 40 ans, Sipar est engagé auprès des populations les plus défavorisées du Cambodge. Centrée sur le développement de la lecture et la lutte contre l’illettrisme, cette ONG française opère depuis 31 ans dans toutes les régions du Cambodge avec un seul objectif : faire du livre un levier d’éducation, le porter et le rendre accessible aux populations les plus démunies.

MODALITÉS

- Création littéraire contemporaine : fictions, roman, bandes dessinées, poésie... ;
- Résidence d'écriture d'une durée de 12 semaines, dont 8 semaines au Cambodge et 4 semaines au Vietnam ;
- Production d'un texte/roman graphique qui fera l'objet d'une traduction en khmer et en vietnamien, dans une collection dédiée, intitulée « Le monde extérieur : Outside », en référence à l'œuvre éponyme de Marguerite Duras (une cession de droits non exclusive sera demandée pour la publication).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être de nationalité française, ou résident·e en France depuis au moins 5 ans ;
- Être dégagé·e de toute autre activité professionnelle pendant le temps de la résidence ;
- Avoir déjà été publié·e à compte d'éditeur.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Rémunération en droits d'auteur (net), affiliation URSAFF nécessaire :

- Une allocation de résidence sur la base de 400 € hebdomadaires (8 semaines Cambodge 3200€ Cambodge – 4 semaines Vietnam 1600€)
- Commande d'un texte 800 € euros net (éd. livret collection Sipar/IFC, 15000 signes environ)
- Prise en charge des frais liés au voyage : billet d'avion aller-retour, billet Cambodge-Vietnam.

Le logement est pris en charge par les deux instituts :

- **Accueil au Cambodge :** un appartement indépendant situé dans le parc de l'Ambassade de France et un studio d'écriture. Le/la résident·e aura également la possibilité de séjourner à l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) à Siem Reap, ou encore à l'antenne de l'Institut français à Battambang en lien avec l'école d'art (arts visuels et cinéma d'animation) gérée par l'ONG Phare Ponleu Selpak.
- **Accueil au Vietnam :** Le/la résident·e est accueilli·e dans un grand appartement de 160m² partagé entre les résident·e-s de la Villa Saigon présent·e-s simultanément : 3 chambres, 2 salles de bain, 1 toilette, une cuisine, un double salon et une grande terrasse. Il se situe dans un immeuble situé en plein centre-ville, à 15mn à pied du Consulat général de France.

ENGAGEMENTS DU / DE LA LAURÉAT·E

- Concourir à la vie des Instituts français du Cambodge et du Vietnam : le/la résident·e s'engage à consacrer l'équivalent d'une demi-journée par semaine au partage de son travail avec le public (groupes scolaires ou autres) sous différentes formes : rencontres, lectures, ateliers d'écriture (à déterminer).
Au Cambodge : un partenariat avec l'unique librairie française, *Carnet d'Asie*, installée à l'IFC peut être envisagée pour les rencontres.
- Dégager du temps pour un échange avec les acteurs du livre, au Cambodge et au Vietnam.
- Souscrire une assurance durant l'exécution de la présente résidence, la responsabilité des deux instituts ne pouvant être engagée vis-à-vis du / de la résident·e en matière de dommages aux tiers, ni d'accidents du travail le/la concernant. Le/la résident·e est réputé·e

avoir souscrit à cet effet les assurances nécessaires, incluant une assurance rapatriement international, avant son arrivée en Asie.

- Le/la résident·e atteste par ailleurs être habilité·e à exercer son activité. En aucun cas les deux instituts ne sauraient être tenus pour responsables du non-paiement de charges sociales ou salariales.
- La/le résident·e s'engage à travailler de manière prioritaire sur le projet présenté dans sa candidature et sélectionné par le jury.
- À l'issue de chaque phase de la résidence, au Cambodge puis au Vietnam, la/le résident·e devra présenter une restitution publique au format libre. Un budget spécifique sera alloué à la / au résident·e exclusivement à cet effet.

LES INSTITUTS FRANÇAIS DU CAMBODGE ET DU VIETNAM S'ENGAGENT À :

- Offrir un accompagnement aux auteurs pendant la durée de la résidence, afin de les mettre en réseau avec les principaux acteurs impliqués dans leur projet artistique ;
- Fournir une aide aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour, fournir un appui à la traduction et à l'interprétariat ;
- Au Cambodge : mettre à disposition les espaces culturels de l'IFC, notamment la médiathèque, le cinéma, un studio d'écriture... (pendant les horaires d'ouverture) et, éventuellement, fournir un ordinateur et une imprimante.
- Valoriser, communiquer et faciliter la circulation des textes issus de la résidence.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées dans un seul document PDF, les textes seront rédigés en français :

- **Descriptif du projet précisant** les motivations du séjour (durée et localisation) ; les thèmes d'écriture ; l'intérêt de la résidence dans le parcours et les éventuels projets d'édition (4 500 signes maximum)
- **Portfolio** (extrait de textes publiés, d'articles ou dessins, liens vers des sites, extraits vidéos..., 8 pages maximum)
- **CV**
- **Le formulaire d'inscription** dûment rempli, joint à l'appel à candidature.
- **Pièce d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport - copie recto verso)
- **Attestation sur l'honneur** datée, signée et accompagnée de la mention « Bon pour accord », certifiant :
 - L'acceptation des conditions générales et du règlement ;
 - Que vous êtes l'auteur des œuvres mentionnées dans votre dossier ;

Date limite de dépôt de candidature : 21 octobre 2022 (minuit heure française)

7 novembre 2022 : Jury de sélection

5 décembre 2022 : premier lauréat pour la saison cambodgienne 8 semaines

1^{er} février 2023 : suite de la résidence au Vietnam 4 semaines

LES MODALITÉS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury international procédera à la sélection du/de la lauréat.e ; il sera composé d'un membre de l'Institut français de Paris, de membres de l'IFC et de l'IFV, d'un représentant de la fondation « La Petite Escalère », et de représentants des scènes littéraires locales.

Critères de sélection :

- Le parcours professionnel du candidat ;
- La qualité et les perspectives du projet, son rapport au Cambodge et au Vietnam.

Annonce des résultats : le nom du/de la lauréat.e sera communiqué dès la finalisation des délibérations du jury, au plus tard le 10 novembre 2022.

ÉVALUATION DE LA RÉSIDENCE

Dans une perspective d'auto-analyse et d'amélioration de leurs pratiques, les structures membres s'engagent à réaliser avec le/la résident.e un bilan partagé du séjour, permettant d'offrir des retours critiques sur l'ensemble des modalités de la résidence.

CENSURE

Le Vietnam est un pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques et les images / scènes violentes ou à caractère sexuel. Pour toutes manifestations ou communications à caractère public : le /la résident.e doit se conformer aux directives imposées par les autorités, ainsi qu'aux recommandations de l'IFV et des partenaires locaux.

Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires :

contacthcmv@ifv.vn

villa.duras@institutfrancais-cambodge.com

Le programme « Route des résidences 2022 » bénéficie de l'appui de la Fabrique des Résidences de l'Institut français de Paris et du Fonds de dotation "La Petite Escalère"²

² *Le fonds de dotation La Petite Escalère a pour mission de promouvoir et encourager l'expérimentation et la création artistiques contemporaines sous toutes leurs formes. La Petite Escalère soutient et accompagne les créateurs et les organismes culturels dans le cadre de résidences d'artistes, de publications et d'éditions, d'expositions, d'installations et de productions... La Petite Escalère apporte également son aide à des projets et des structures dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous – jeunes, publics fragilisés, isolés ou éloignés de l'offre culturelle. Le fonds de dotation a soutenu le jardin de sculptures La Petite Escalère (2011 – 2020) et créé et financé la plateforme éditoriale Sculpture Nature (2014 – 2019).*